



Le Bulletin des Jardins Taché

Volume 7, numéro 2, août 2005

Une initiative de l'Association des résidents des Jardins Taché

Le domaine de la ferme Moore sera protégé

Après treize années de discussions et de négociations au sujet du sort du Domaine de la ferme Moore, nous pouvons maintenant affirmer que la ferme et les terrains publics adjacents seront protégés dans le cadre du nouveau Plan d'urbanisme de la ville de Gatineau, dont l'adoption est prévue en juin 2005. Un seul des neuf terrains du domaine (la zone 232) comportera des constructions, soit 23 maisons unifamiliales isolées en prolongement de la rue Gabriel-Lacasse, au lieu des treize triplex (39 logements) initialement prévus. Six autres terrains verront leur zonage actuel, qui aurait permis des constructions de moyenne ou forte densité, remplacé par un zonage public. Les deux parcelles devant et derrière les bâtiments de la ferme garderont leur zonage public.

Rappelons-nous que l'ancienne ville de Hull avait prévu en 1992 la construction de 1 000 à 1 200 logements sur ces terrains. L'Association des résidents des Jardins Taché (ARJT) s'était alors opposée à ce grand nombre de constructions et le dossier était ensuite resté inerte pendant un certain nombre d'années. Fin 2001, des projets de construction sont de nouveau évoqués. Grâce à l'appui soutenu du conseiller du quartier, Lawrence Cannon, la nouvelle ville de Gatineau crée un précédent en mettant sur pied, en 2002, un comité tripartite composé à parts égales de représentants de deux organismes publics (la ville et la Commission de la capitale nationale) et d'un partenaire privé,

l'ARJT. Par la suite, quatre autres associations de Val-Tétreau se joindront à l'ARJT pour former un regroupement en faveur de la protection de la ferme Moore

En 2003, la nouvelle ville est chargée de préparer un nouveau Schéma d'aménagement - plan des grandes orientations stratégiques en développement du territoire et le plan d'urbanisme qui en découlera. De nouvelles notions y trouvent place, dont celle du besoin de préserver les boisés urbains à valeur exceptionnelle. Deux de ces boisés se trouvant sur les terrains au nord du domaine, ils vont donc bénéficier d'une protection spéciale dans le futur plan d'urbanisme. D'ailleurs, la ville les a déjà protégés en juin 2004 par un règlement intérimaire, jusqu'à l'adoption du plan d'urbanisme en juin prochain.

La suite

Le 8 mars, la ville a adopté un règlement pour modifier à la baisse le zonage de la zone 232. Ce règlement est maintenant réputé approuvé car la signature du registre le 22 mars n'a pas atteint le nombre requis de signatures pour un scrutin référendaire. D'ici quelques mois, le nouveau règlement entrera en vigueur. Une fois les terrains vendus, des constructions y seront érigées qui devront respecter un Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) pour s'harmoniser avec les nouvelles constructions de la rue Gabriel-Lacasse.

➔➔➔ page 4

Dans ce numéro :

- ☀ Domaine de la ferme Moore ~ 1
- ☀ Nouveau site Internet ~ 2
- ☀ Embellissement du quartier ~ 2
- ☀ Un alligator au parc Moussette ~ 3



- ☀ On accroche nos patins ~ 4
- ☀ Carnaval d'hiver ~ 5
- ☀ Journée des Jardins Taché ~ 5
- ☀ Raymond Jolicoeur ~ 6

L'Association des Jardins Taché aura, dans les prochains jours, un nouveau site Internet afin de faciliter la diffusion de l'information relative aux Jardins Taché et aux activités de l'ARJT. (Il est peut-être déjà en fonction au moment où vous lirez ces lignes, allez y faire un tour!)

En janvier dernier, la ville a éprouvé certaines difficultés à informer les gens du quartier sur la tenue d'une assemblée publique de consultation. Ce n'était pas la première fois que cela arrivait et ne sera probablement pas la dernière non plus. Ces difficultés viennent renforcer la pertinence pour l'Association de disposer d'un lieu central où l'information pourrait être plus facilement transmise aux résidents du quartier.

L'idée n'est pas nouvelle. L'ARJT est présente sur la Toile depuis cinq ans déjà. Le site avait cependant été mis de côté depuis un certain temps.

Pour ce « deuxième départ », nous avons opté pour une adresse plus facile à retenir : www.jardinstache.ca. Il n'y aura plus de fenêtre de publicité (pop-up). Nous utiliserons aussi des outils qui nous permettront de mieux connaître la fréquentation du site.

Ce que nous comptons faire de ce site

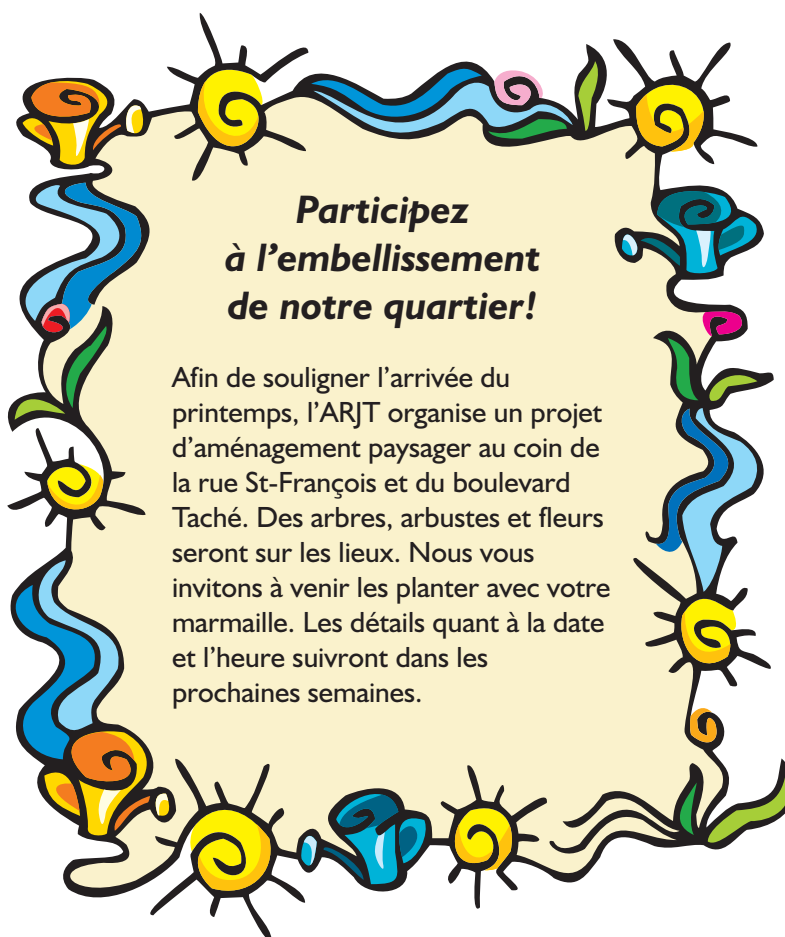
Tout comme sur le site précédent, on pourra y retrouver les procès verbaux et les éditions antérieures du Bulletin ainsi que les photos prises lors des activités de quartier. Pour les gens qui désirent être informés par courriel des dernières nouvelles du quartier, des avis publics les concernant, des projets de construction résidentielle, etc., nous avons l'intention de mettre sur place une liste de distribution à laquelle il sera possible de s'inscrire à partir du site Internet. Pour ceux qui aiment profiter de notre belle patinoire, nous pourrions imiter le Canal Rideau et verser à notre site un communiqué sur l'état de la glace...

Bien d'autres possibilités s'offrent à nous. Si vous avez d'autres suggestions, n'hésitez pas à nous les faire parvenir : admin@jardinstache.ca

Luc Fugère

Membre du conseil de l'ARJT

www.jardinstache.ca





Un alligator au parc Moussette

Ne vous en faites pas pour l'alligator, c'était il y a longtemps, au début des années trente alors que le parc s'appelait non pas Moussette, mais Luna. Et parions que l'impressionnant reptile était sous bonne garde, en fait, il s'agissait d'une attraction d'un « jardin zoologique gratuit pour les enfants » où, selon la publicité du journal *LeDroit*, on y présentait aussi des singes et des ours. Maintenant que j'ai votre attention, laissez-moi vous entretenir de la brève histoire de cet important parc d'attractions, «le plus beau du pays».

Le parc conservera l'appellation Luna pendant 10 ans, et ce, à une époque où, entre les villes de Hull et d'Aylmer, s'égrenaient des perles du monde du divertissement des années folles. Prenons, comme premier exemple de cette effervescence, la boîte de nuit qui se trouvait juste en face du parc, dans l'actuel Conservatoire de musique de Gatineau. Une chic résidence qui prendra le nom de *Homestead Inn* en 1921. Elle est la première boîte de nuit à ouvrir ses portes sur le chemin d'Aylmer. Imaginez l'affluence constante de jeunes gens dans cet endroit vibrant et rempli des airs de charleston et de jazz new-yorkais. Imaginez aussi que l'alcool y coulait à flots au moyen d'ingénieux cocktails et pour le plaisir d'un public pour qui le souvenir de la prohibition était tout frais. Rappelons que la prohibition fut levée en 1919 dans la province de Québec et seulement en

1927 en Ontario - province qui fit patienter ses résidents jusqu'en 1947 avant de permettre la vente d'alcool dans ses bars. Imaginez l'invasion de nos berges si l'Ontario remettait en vigueur cette interdiction. Cela vous donne une idée de la popularité du lieu à l'époque et de la ville de Hull qu'on surnomme alors le *Petit Chicago*.

L'inauguration d'une ligne de tramway de la *Hull Electric Railway* qui courait le long de l'actuel boulevard Lucerne à côté des lignes du *Pacifique Canadien* a joué un rôle déterminant dans le choix de l'endroit pour y construire un parc d'attractions. Construit en 1900, la ligne accélère le développement le long du chemin d'Aylmer et la création de nombreux clubs de golf pendant les 25 années qui suivront le *Club de golf d'Ottawa, Rivermead, Gatineau, Chaudière* et *Glenlea* qui tous, soit dit en passant, ouvriront des boîtes de nuit. De plus, l'ouverture du *Connaught Park Jockey Club* en 1913 est un précédent intéressant pour un groupe d'investisseurs d'Ottawa, de Montréal et de New York qui acquiert un terrain de 22 acres en bordure de l'Outaouais et y construit un parc d'amusement en 1925 - Luna - du même nom que celui de Coney Island à New York et inauguré en 1903. Quatre hectares entre les lignes de chemin de fer et le chemin d'Aylmer seront consacrés à un stationnement automobile pouvant accueillir 2000 voitures selon les journaux. Il faut dire que les attractions sont nombreuses.

➡➡➡ page 6

On accroche nos patins jusqu'à l'an prochain!

Encore une autre saison de patinage et de patinoire qui fond doucement au soleil. Pendant que cette surface glacée, qui alimente tant de discussions et meuble tant nos passe-temps pendant les mois d'hiver, passe ces jours-ci de l'état solide à l'état liquide, laissez-moi profiter de l'occasion pour remercier tous et toutes qui ont mis l'épaule à la pelle pour donner un valeureux coup de grappe de temps à autre ou même seulement une fois cet hiver. Dites-vous que votre contribution ne passe pas inaperçue et qu'elle est très appréciée de tous. Les 11 bénévoles, cette année, qui se sont relayés pour assurer le déneigement et l'arrosage méritent que l'on mentionne leur nom, je remercie donc Mathieu Barbeau, Vincent Leblanc-Villeneuve, Sean Lyons, Paul Desjardins, Luc Fugère, Marc Lebel, Claude Vincent, Yolande Mallet, Michel Simard, Jonathan Hodgson et le dernier, mais non le moindre, Normand Roberge sans qui la patinoire serait moins souvent utilisable. En effet il s'occupe de la déneiger à l'aide d'un véhicule chasse-neige, véhicule gracieusement

prêté par le Centre de détention dont nous tenons à remercier publiquement le directeur des services en détention, M. Gérard Murray-Chevrier, de sa précieuse contribution à l'amélioration de la qualité de vie de notre quartier. La saison a été longue et c'est tant mieux, la glace était de très belle qualité tout le mois de février, vraiment très belle et les deux épisodes de redoux n'ont pas trop endommagé la patinoire. Souhaitons que tous les enfants du quartier en aient profité au maximum et, sur ce, à l'an prochain!

Pierre Larabie
771-2484

Le domaine ...(suite)

Comme mentionné ci-dessus, le nouveau plan d'urbanisme sera adopté par la ville en juin 2005. Les citoyens seront invités à une consultation publique le 18 mai. Les résidents des Jardins Taché sont invités à s'y présenter en grand nombre et à s'assurer que le plan reflète bien les décisions prises jusqu'à maintenant.

Un sentier récréatif nord-sud devrait être construit sur les terrains du domaine. Cette piste permettra de relier les sentiers du parc de la Gatineau au nord aux sentiers de la rivière des Outaouais, en passant par le boulevard Taché.

Un dernier point

Depuis des années, l'objectif a été braqué sur la préservation des terrains et des boisés du domaine. Il faudra maintenant se

pencher sur la restauration des bâtiments de la ferme, soit l'écurie de style Queen Anne et l'étable / manège, qui sont en bien mauvais état et qui menacent de s'écrouler.

Un mot en terminant pour remercier tous ceux et celles, y compris le conseiller du quartier, Lawrence Cannon, qui ont cru en la nécessité de négociations qui ont permis de garder au centre de la ville un espace vert exceptionnel qui deviendra sans aucun doute le cœur de notre village urbain (du Parc).

Françoise Caron Houle

Comité de rédaction du *Bulletin*

Rédactrice : Julie Pelletier
Design : Marie Guttadauria
Révision des textes : Claude Grondin

Tirage : 600 exemplaires
Prochaine parution : Été 2005

Un service de révision de texte est offert aux auteurs

Le conseil de l'Association des résidents des Jardins Taché 2004-2005

Eric Sévigny (président)	772-6879
Jacques Lacasse (vice-président)	771-8257
Françoise Houle (secrétaire)	778-3815
Luc Fugère (trésorier)	778-6611
Julie Pelletier (rédactrice)	772-8501
Annie Drzymala (directrice)	773-2019
André Gagnon (directeur)	770-8404
Marie-Lebel Racine (directrice)	770-4897
Jean-François Lépine (directeur)	595-0031

Carnaval d'hiver

Pour la première fois de son histoire, l'Association des résidents des Jardins Taché (ARJT) a organisé en février dernier un carnaval d'hiver familial. Grâce à votre participation en grand nombre, que ce soit en raquettes, à skis (un merci particulier à Fabien Robitaille), en patins ou en bottes, cette journée d'activités en plein air fut couronnée d'un franc succès. Sans compter que les beignets, le café et le chocolat chaud du Coffee Time ont fait fureur. Merci à tous ceux qui ont collaboré à la logistique de cet événement, votre aide fut très appréciée des petits et des grands. Et félicitations à M. Pierre Larabie pour l'animation des jeux sur glace; la patinoire était d'ailleurs magnifique. Donc nul doute que nous récidiverons en 2006. Notre Carnaval d'hiver deviendra une tradition dans le quartier... Le Bal de Neige n'a qu'à bien se tenir!

Marie Lebel-Racine



Le samedi 10 septembre : la journée des Jardins Taché

Une date qui semble encore bien lointaine mais que vous devriez déjà mettre à votre agenda! En fait, pour vous faciliter la tâche, notez que cette journée spéciale a toujours lieu **le deuxième samedi du mois de septembre.**

Comme par le passé, vous êtes invités à participer à la vente annuelle de garage et au pique-nique du quartier. De nombreuses autres activités auront lieu avec comme point de rassemblement, le parc Ste-Thérèse. Plus d'information vous sera fournie au mois d'août dans la prochaine édition du bulletin!

Un alligator ...(suite)

En plus d'une grande salle de thé mesurant plus de 100 x 46 pieds (sans permis d'alcool - plaisir familial oblige), le parc Luna offre une grande salle pour le patin à roulettes (l'ancêtre du patin à roues alignées) et une salle de danse où se tiennent des marathons de danse qui s'étirent sur plusieurs jours. On construit aussi le *Sky Chaser*, un manège de montagnes russes bâties en bois et d'environ trois quarts de mille et comprenant 10 élévations de différentes hauteurs variant de 20 et 72 pieds. Les plaisirs estivaux comprennent un *Caterpillar* où les voitures suivent une route ondulée, un *Whip* où les *Aéropilanes volants* tournent autour d'un grand pôle central, les allées de balles, une piste d'auto pour enfants, un carrousel, une plage et un quai offrant le service d'un bateau-mouche. Aussi, n'oublions pas, un jardin zoologique où un alligator partage la vedette avec les lions et autres bêtes exotiques.

La grande dépression aura raison de tous ces amusements et, le 4 septembre 1935, le parc Luna doit cesser ses activités. Les terrains seront ensuite réaménagés sous la tutelle de l'association municipale de récréation de Hull qui démantèlera les attractions tapageuses en vue d'offrir gratuitement l'accès à des salles de danse, de patins à roulettes et au salon de thé. Les travaux sont parrainés par monsieur le maire Alphonse Moussette (à la mairie entre 1936 et 1940 puis de 1949 à 1951). Le parc a depuis connu diverses métamorphoses. Mais cela, c'est une autre histoire.

Jean-François Léger

P.-S. Pour ceux qui s'intéressent à l'histoire locale, pour écrire ce court article, je me suis inspiré beaucoup de deux ouvrages incontournables: *Val Tétreau (1806-1990)* de Gaston R. Lafleur, qui fourmille d'intéressantes anecdotes, et *Le chemin d'Aylmer* de Diane Aldred, très bien documenté.

Légende de la photographie : Journal *LeDroit* du 12 juin 1930

Légende de la vue aérienne : Vue aérienne du parc Luna, date inconnue.